



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Eidgenössisches Departement für
Wirtschaft, Bildung und Forschung WBF
Staatssekretariat für Wirtschaft SECO

shab.ch

Schweizerisches
Handelsamtsblatt

fosc.ch

Feuille officielle suisse
du commerce

fusc.ch

Foglio ufficiale svizzero
di commercio

Konkurse - Faillites - Fallimenti

GE

1. Débitrice: **LILAM GROUPE SA**, Rue Jean-Charles-AMAT 12, 1202 Genève
2. Date de l'ouverture de faillite : 02.08.2016
Indication: La publication concernant le type, la procédure, le délai de production, etc. se fera à une date ultérieure.
3. **Remarques:** Pour tout renseignement: François Schafroth + 41 22 3888901 F20160665 Les créanciers de la faillite sont rendus attentifs au fait que l'office des faillites procédera à une vente d'urgence de gré à gré des actifs de la faillite (diverses machines de fitness), conformément à l'art 243 alinéa 2 LP, à savoir le mobilier garnissant les locaux sis rue Jean-Charles-Amat 12, 1202 Genève, selon documents déposés au bureau de l'office des faillites et mis à disposition des intéressés pour consultation dès ce jour. Les tiers qui font valoir un droit de propriété sur des biens faisant partie de l'inventaire doivent s'annoncer sous 10 jours dès la publication. A défaut, les biens seront réalisés. Dans la mesure où, compte tenu que la réalisation des biens implique la reprise du bail, que celui-ci a été attribué à l'acquéreur, il n'est pas fait application de l'article 256 alinéa 3 LP (Loi fédérale sur la poursuite pour dettes et la faillite). La décision de l'office de réaliser d'urgence ces actifs peut faire l'objet d'une plainte auprès de la Cour de justice civile, chambre de surveillance, case postale 3108, 1211 Genève 3, dans les dix jours dès sa publication.

Office des faillites
1208 Genève

03174269



Freitag - Vendredi - Venerdì, 25.11.2016, No 230, Jahrgang - année - anno: 134

Konkurse - Faillites - Fallimenti Vorläufige Konkursanzeige - Avis préalable d'ouverture de faillite - Avviso provvisorio di apertura di fallimento